

Demande d'autorisation d'installation d'un échafaudage

A charge, pour le détenteur d'effectuer cette démarche auprès de la Police municipale :

POLICE MUNICIPALE – 2, Avenue de la Libération - 06270 Villeneuve Loubet – 04.92.02.60.60

Mail : police-municipale@mairie-villeneuve-loubet.fr - fax : 04.92.02.60.69

Demandeur :

Raison sociale	:				
Adresse sociale	:				
Téléphone	:				
Représentant de la société	:				
Pour le compte de	:				
Lieux d'installation d'un échafaudage	:				
Adresse (précise) de l'habitation face auquel l'échafaudage sera installé	:				
Existence d'une bande de stationnement	:	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 40%;"></td> <td style="width: 20%; text-align: center;">OUI</td> <td style="width: 40%; text-align: right;">NON</td> </tr> </table>		OUI	NON
	OUI	NON			
Longueur	:	Profondeur :			
Nature des Travaux					
N° de la déclaration préalable ou du Permis de construire	:				
A partir de (jj/mm/aaaa)	:				
Jusqu'au (jj/mmj/aaaa)	:				

FAIT LEà.....

PS : Après avis, un arrêté municipal pour occupation du domaine public vous sera délivré (tout dossier incomplet ou mal renseigné sera refusé). Cette dernière sera soumise à une redevance.

Signature du demandeur